



**COMMUNE DE SAINT-SULPICE
MUNICIPALITÉ**

**PRÉAVIS N° 06/14
AU CONSEIL COMMUNAL**

**RÉHABILITATION DU COLLECTEUR INTERCOMMUNAL
MÈBRE-SORGE
À CHAVANNES-PRÈS-RENENS
SECTEUR BLANCHERIE/CONCORDE**

Saint-Sulpice, le 26 mai 2014

**RÉHABILITATION DU COLLECTEUR INTERCOMMUNAL
MÈBRE-SORGE
À CHAVANNES-PRÈS-RENENS
SECTEUR BLANCHERIE/CONCORDE**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Le présent préavis a pour but de présenter aux Conseils communaux de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice les travaux de réhabilitation d'un tronçon du collecteur Mèbre, situé sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, dans le secteur de la rue de la Blancherie et l'avenue de la Concorde, et d'obtenir le crédit nécessaire à ces travaux.

Tant l'ampleur de cet objet que le montant du crédit nécessitent l'approbation des Conseils communaux des cinq communes de l'Entente intercommunale, dépourvue, rappelons-le, de la personnalité morale de droit public.

2. HISTORIQUE

A ce jour, l'Entente a procédé à la réhabilitation de quatre secteurs du collecteur Mèbre.

En 2008, le secteur 1 a été réalisé. Il se situe sur Crissier et Renens. Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été mis en œuvre. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit.

En 2010, le secteur 2 a permis de réhabiliter le tronçon allant de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully à Renens. Ce tronçon se situe sur Renens. Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully.

En 2011-2012, le secteur 7 a permis de réhabiliter le tronçon dans le secteur de la Mouline à Chavannes. Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation.

En 2012-2013, le secteur 3 a été traité. Il s'agissait de réhabiliter le tronçon dans le secteur de l'avenue de Préfaully et de la rue de la Blancherie.

Le collecteur de concentration Mèbre-Sorge, ci-après M+S, a été construit au début des années 60, dans le but d'assainir les rejets d'eaux usées des agglomérations de l'Ouest Lausannois.

Avant cette date et la réalisation de cet ouvrage, et particulièrement du collecteur de concentration de la Mèbre, une partie des égouts des villages de Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Crissier, Renens et Chavannes-près-Renens se déversait directement dans la rivière de la Mèbre, après le transit dans des fosses septiques plus ou moins étanches.

La politique d'assainissement menée conjointement par la Confédération, le Canton de Vaud et les Communes riveraines a permis la mise en œuvre de ce collecteur de concentration, afin de redonner à la rivière la Mèbre un aspect acceptable du point de vue écologique.

Actuellement, toutes les zones urbanisées ne sont pas encore raccordées en système séparatif, si bien qu'en cas de forte pluie, la canalisation unitaire se remplit et des déversoirs d'orage évacuent le trop-plein à la rivière.

3. INTRODUCTION

A la fin de l'année 2003, l'Entente intercommunale M+S a mis au concours l'étude du PGEEi Intercommunal. Le mandat a été attribué au bureau RIBI SA ingénieurs hydrauliciens au début de l'année 2004. Une partie de cette étude a été consacrée à l'état des canalisations, qui dresse l'inventaire des défauts constatés par les inspections télévisuelles.

Ce rapport a mis en évidence, sur l'ensemble des tronçons visualisés, les problèmes suivants :

- l'obstruction du collecteur par la pénétration de racines et de corps étrangers ;
- la mauvaise étanchéité due à de la fissuration et au décalage des joints ;
- l'érosion due au vieillissement de la conduite ;
- la réduction ponctuelle du diamètre de la canalisation.

Il faut également noter que plusieurs tests d'étanchéité ont permis de confirmer le mauvais état des canalisations.

En vue de l'amélioration du transit des EU par le collecteur de concentration M+S et de la recherche de l'amélioration constante de la qualité des eaux de la Mèbre, un programme de réhabilitation des collecteurs de concentration de l'Entente intercommunale M+S est mis sur pied dans le PGEEi. Le présent descriptif concerne donc la cinquième étape de réhabilitation du collecteur de concentration situé dans le secteur de Blancherie/Concorde. Cette mesure est la mesure n°4 du PGEEi.

Il est important de relever que ce secteur n°4 a fait l'objet de tests d'étanchéité en novembre 2012 afin de vérifier l'état de vétusté constaté lors des inspections TV. Ces tests ont clairement confirmé que les tuyaux ne sont plus étanches et qu'ils nécessitent un assainissement.

4. SITUATION

Le collecteur se situe sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens. Le tronçon de ce collecteur sera posé dans le lit de la rivière en rive droite sur la partie du haut et sur les deux berges sur la partie située en aval.

Coordonnées moyennes 533'850 / 153'700.

5. PROJET

Le projet prévoit la réhabilitation du collecteur par un chemisage (gainage) complet de la canalisation existante \varnothing 90 et \varnothing 80 cm.

Des travaux de génie civil permettront de consolider le collecteur sur une longueur de 20 m environ afin de résoudre des problèmes d'érosion de la banquette. Une chambre de visite sera réparée.

Certaines clôtures situées le long de la Mèbre sont en mauvais état. Certains tronçons doivent être remplacés et d'autres réparés.

6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 6.1 Collecteur chemisé intégralement
Longueur du tronçon, environ 418 m.
Diamètre de la conduite ø 80 cm (151 m).
Diamètre de la conduite ø 90 cm (267 m).
Gaine polyester thermodurcissable.
- 6.2 Travaux de génie civil
Consolidation de la canalisation sur une longueur de 20 m environ.
Réparation d'une chambre de visite.
- 6.3 Réparation de clôture
Remplacement du treillis 120 cm sur 10 m.
Réparation du treillis 120 cm sur 40 m.

7. DEVIS ESTIMATIF

Chemisage ⁽¹⁾	CHF	280'000.00
Travaux de génie civil ⁽²⁾	CHF	18'000.00
Paysagiste ⁽²⁾	CHF	2'000.00
Divers et imprévus 10 %	CHF	30'000.00
Honoraires d'ingénieurs civils ⁽³⁾	CHF	35'000.00

Total intermédiaire	CHF	365'000.00
TVA 8 %	CHF	29'200.00

Total TTC	CHF	394'200.00
Arrondi	CHF	395'000.00

(1) - Montant basé sur les soumissions rentrées

(2) - Base sur une offre d'entreprise

(3) - Prestations des mandataires : Bureau Massotti, entretien et Bureau Ribl, ingénierie

8. ADJUDICATION

En application de la législation qui régit les marchés publics du Canton, des Communes et des associations de communes, l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge a recouru à la procédure sur invitation.

Le comité d'évaluation était formé de MM. Philippe Porqueddu (bureau Ribl SA), Michel Geissbühler (service d'entretien), Véronique Bruchez (trésorière de la commission) et Denis Lang (secrétaire de la Commission).

La Commission intercommunale se réunira pour décider de l'adjudication des travaux sous réserve de l'approbation du présent préavis par les Conseils communaux.

9. DÉBUT ET DURÉE DES TRAVAUX

Il est prévu de débiter les travaux en automne 2014. Ils se dérouleront sur une période d'environ 2 mois.

10. SUBVENTIONS COMMUNALES D'INVESTISSEMENT

L'Entente intercommunale Mèbre-Sorge (ci-après : l'Entente) ne dispose plus d'un fonds de rénovation des ouvrages suffisant pour lui permettre de financer l'investissement faisant l'objet du présent préavis.

Dès lors et afin que l'Entente puisse procéder à la réalisation de ces derniers, il est envisagé que les communes, qui la composent, lui allouent des subventions d'investissement comme cela a d'ailleurs été mentionné dans le tableau annuel des investissements 2014 annexé au budget de fonctionnement 2014 de l'Entente.

La subvention d'investissement, à allouer à l'Entente, par chaque commune concernée, a été calculée sur la base de la clé de répartition en vigueur.

	<i>Clé de répartition</i>	<i>Montants</i>
Commune de Chavannes-près-Renens	10.95 %	CHF 43'252.00
Commune de Crissier	43.26 %	CHF 170'877.00
Commune d'Ecublens	15.07 %	CHF 59'526.00
Commune de Renens	30.37 %	CHF 119'962.00
Commune de Saint-Sulpice	0.35 %	CHF 1'383.00
	100.00 %	CHF 395'000.00

11. FINANCEMENT

Les dépenses d'investissement du présent préavis figurent au plan annuel des investissements 2014 de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge (montant prévu : CHF 425'000.00).

Entente intercommunale Mèbre-Sorge

Montant du crédit total souhaité	CHF 395'000.00
Mode de financement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Ces investissements seront financés à l'aide des subventions communales d'investissement mentionnées au chapitre 10 du présent préavis.
Amortissement par l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Ces dépenses d'investissement seront amorties immédiatement au moyen de subventions communales d'investissement citées au chapitre 10 du présent préavis.
Charges de fonctionnement pour l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge	Ces investissements n'engendreront pas de dépenses de fonctionnement supplémentaires.

6. CONCLUSION

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

- vu le préavis municipal no 06/14
- vu le rapport de la commission d'épuration chargée de son étude
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, sur le secteur 4 de la Blancherie/Concorde ;
2. d'allouer à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 395'000.00, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 7 et 11.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :

A. Clerc

E. Jordan

Délégué municipal : M. Yves Allemann

Annexes : lexique des abréviations utilisées

- 1) Plan de situation relatif aux travaux de chemisage
- 2) Plan de situation relatif aux travaux de génie civil
- 3) Plan de situation relatif aux travaux du paysagiste

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

CN	Carte nationale
M+S	Mèbre-Sorge
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PGEEI	Plan général d'évacuation des eaux intercommunal
SE M+S / MASA	Service d'entretien Mèbre-Sorge / Masotti & Associés SA
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SFFN	Service des forêts, de la faune et de la nature
TTC	Toutes taxes comprises
TVA	Taxe à la valeur ajoutée